

Xtrackers

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B-119.899

(la « **Société** »)

AVIS IMPORTANT CONVOQUANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Par la présente, les actionnaires de la Société (les « **Actionnaires** ») sont invités à participer à l'

Assemblée générale annuelle des Actionnaires

qui se tiendra le **vendredi 24 avril 2026 à 10 h 00 (heure de Luxembourg)** (l'« **AGA** ») au siège social de la Société au 49, avenue J.F. Kennedy, L1855, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du Conseil d'Administration et du contrôleur de comptes agréé (*réviseur d'entreprises agréé*) pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025.
2. Approbation des états financiers audités de la Société pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025.
3. Allocation des résultats nets pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025. À la suite des acomptes sur dividendes effectués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les résultats nets restants pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 seront reportés. Les acomptes sur dividendes distribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont indiqués dans la section Notes aux États financiers du Rapport annuel.
4. Réélection de KPMG Audit S.à r.l. en tant que contrôleur de comptes agréé (*réviseur d'entreprises agréé*) de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2026.
5. Décharge au Conseil d'Administration pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025.
6. Réélection de Philippe Ah-Sun en tant qu'Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2026.

7. Réélection d'Alfred François Brausch en tant qu'Administrateur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2026.
8. Réélection de Thilo Wendenburg en tant qu'Administrateur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2026.
9. Réélection de Stefan Kreuzkamp en tant qu'Administrateur externe jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2026.
10. Réélection de Simon Klein en tant qu'Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2026.
11. Approbation de la rémunération d'Alfred François Brausch et de Thilo Wendenburg en tant qu'Administrateurs indépendants, et de celle de Stefan Kreuzkamp en tant qu'Administrateur externe. Celles-ci seront versées au prorata de l'exercice de leurs fonctions pour la période concernée se terminant à la date de l'AGA. Le montant proposé pour Alfred François Brausch, qui a agi en qualité de président depuis l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en 2025, est de 30 000 euros par an. Le montant proposé pour Thilo Wendenburg est de 25 000 euros par an. Le montant proposé pour Stefan Kreuzkamp est de 12 500 euros par an. Les montants proposés sont basés sur le nombre de Compartiments à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sont versés par le biais de la Commission fixe. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Administrateurs non indépendants ne perçoivent pas de rémunération de la Société.

La biographie de chacune des personnes mentionnées aux résolutions 6-10 est disponible dans le Prospectus, accessible sur le site Internet de la Société : www.Xtrackers.com.

Dispositions relatives au vote pour l'AGA

Les Compartiments de la Société utilisent le modèle de règlement du Dépositaire central de titres international (« **DCTI** ») et Citivic Nominees Limited est l'unique détenteur enregistré d'actions des Compartiments (l'« **Actionnaire enregistré** ») dans le cadre du modèle de règlement du DCTI. L'Actionnaire Enregistré peut participer à l'AGA en personne ou en signant le formulaire de procuration disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse www.Xtrackers.com.

Le formulaire de procuration signé doit être renvoyé par l'Actionnaire Enregistré **avant 18 h 00 (heure de Luxembourg) le 22 avril 2026** par courrier à State Street Bank International GmbH, succursale de Luxembourg (« **State Street** ») à l'attention du Domiciliary Department, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ou par fax au numéro : (+352) 46 40 10 398, ou par e-mail à l'adresse suivante : Luxembourg-Domiciliarygroup@statestreet.com.

Pour les Actionnaires qui ne sont pas des Actionnaires enregistrés et qui détiennent des actions de la Société par le biais d'un courtier, négociant ou autre intermédiaire financier, il convient de noter que :

- les instructions de vote doivent être soumises par l'intermédiaire du DCTI concerné ou du participant concerné à un DCTI (p. ex. un dépositaire central de titres local, un courtier ou un

représentant), dans le délai fixé par le DCTI concerné ou du participant concerné à un DCTI pour une transmission ultérieure à State Street en temps voulu ;

- si un Actionnaire a investi dans un Compartiment par l'intermédiaire d'un courtier, négociant ou autre intermédiaire, il doit contacter cette entité pour lui fournir des instructions de vote ;
- le formulaire de procuration est à remplir uniquement par l'Actionnaire enregistré. Le formulaire de procuration est disponible sur le site Internet de la Société à titre d'information uniquement. Les actionnaires doivent confirmer avec leur courtier, négociant ou autre intermédiaire la manière dont les instructions de vote doivent être fournies au courtier, négociant ou autre intermédiaire ;
- si ce courtier, négociant ou autre intermédiaire détient les actions de la Société sous son propre nom et pour le compte des Actionnaires, il peut être impossible pour ces Actionnaires d'exercer directement certains droits liés à la Société.

Vous pouvez également obtenir de plus amples informations concernant l'AGA auprès des bureaux des représentants étrangers ou en envoyant un e-mail à l'adresse Xtrackers@dws.com.

Vote lors de l'AGA

La présence ou la représentation d'un nombre minimum d'Actionnaires n'est pas requise (c'est-à-dire qu'aucun quorum n'est requis). Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés à l'AGA. Chaque Action donne droit à une voix.

Rapport annuel audité

Les rapports du Conseil d'administration et du contrôleur de comptes agréé, ainsi que la version anglaise des états financiers audités de la Société (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025 seront disponibles pour les actionnaires au siège social et sur le site Internet de la Société à l'adresse <https://etf.dws.com/en-be/information/etf-documents/reports-and-accounts/>, à compter du 27 mars 2026 ou aux alentours de cette date, et au moins huit jours avant que se tienne l'AGA.

Les Actionnaires peuvent également demander qu'un exemplaire du Rapport annuel audité leur soit envoyé gratuitement en faisant la demande par e-mail à l'adresse suivante : Luxembourg-finrep3@statestreet.com.

La dernière version du Prospectus de la Société (en anglais), des documents d'information clé des compartiments (en néerlandais et en français), et des derniers rapports annuel et semestriel (en anglais) sont disponibles gratuitement chez Deutsche Bank AG, succursale belge, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, qui est responsable pour le service financier en Belgique, ou sur le site internet www.fundinfo.com.

Luxembourg, le 20 mars 2026

Le Conseil d'administration